

Circulaire d'information

INFCIRC/956

5 mai 2021

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication en date du 12 avril 2021 reçue de la mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Agence une communication datée du 12 avril 2021.
2. À la demande de la mission permanente, cette communication est reproduite ci-après.

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
MISSION PERMANENTE À VIENNE

CPMV/IAEA/2021/17

La mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur d'exposer ci-après la préoccupation et la position de la Chine concernant l'évacuation d'eaux usées nucléaires par le Japon :

I. L'accident nucléaire de Fukushima est l'un des plus graves accidents de l'histoire mondiale. La fuite de grandes quantités de matières radioactives a eu des incidences importantes sur l'environnement marin, la sécurité sanitaire des aliments et la santé humaine. L'évacuation des eaux usées contaminées de la centrale nucléaire de Fukushima touche aux intérêts du public à l'échelle mondiale et aux intérêts immédiats des pays voisins. Naturellement, cette question devrait être traitée de manière prudente et appropriée avec la participation de toutes les parties concernées pour éviter que d'autres dommages soient causés à l'environnement marin, à la sécurité sanitaire des aliments et à la santé humaine.

II. La Chine a exprimé à plusieurs reprises sa profonde préoccupation aux réunions du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, demandant que le Gouvernement japonais soit tenu de communiquer les informations pertinentes rapidement et de manière fiable, ouverte et transparente et, tout d'abord, de mener des consultations préalables approfondies avec les pays voisins et les autres parties prenantes avant de prendre une décision prudente. La Chine estime que l'AIEA devrait jouer, tout au long du processus d'évacuation des eaux usées nucléaires, un rôle central de manière impartiale et objective, en se fondant sur des données scientifiques et en se conformant aux normes internationales de sûreté nucléaire pertinentes. La Chine appuie la coordination par l'AIEA des efforts internationaux à cet égard.

III. La communauté internationale a déjà exprimé des doutes ainsi que son opposition à la décision du Japon, qui doit visiblement être prise le 13 avril 2021, concernant le rejet d'eaux usées nucléaires en mer. La Chine a, quant à elle, également fait part au Japon de sa vive préoccupation par la voie diplomatique, priant instamment ce dernier de s'abstenir de prendre une décision unilatérale avant que la sûreté d'une telle méthode soit déterminée sur la base d'une évaluation par des tiers.

IV. Dans ce contexte, la Chine souhaite demander à l'AIEA de créer sans plus tarder un groupe de travail technique, composé notamment d'experts de Chine, de République de Corée et d'autres pays concernés, chargé de mener l'évaluation par des tiers des méthodes d'évacuation des eaux usées nucléaires de la centrale nucléaire de Fukushima et d'entreprendre ensuite des activités de contrôle radiologique de l'environnement de manière impartiale et objective, en se fondant sur des données scientifiques et en se conformant aux normes internationales de sûreté pertinentes.

La mission permanente de la Chine espère que cette note sera dûment communiquée par le Secrétariat sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de la République populaire de Chine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

[Sceau]
Vienne, 12 avril 2021

Le Secrétariat de
l'Agence internationale de l'énergie atomique